



PV n°9 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Visio conférence - 04/07/2020

Olympiade 2016/2020 - Saison 2019/2020

Présents : Viviane LE THOMAS - Arnaud CONAN - Charles Edouard LARRIBE - Gérard MABILLE - Sandrine METAYER - David QUINTIN - Alain RIBOUS

Représentants comités départementaux : Odile AVIGNANT (titulaire CD22) – Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) - Laëtitia RIVOLIER (suppléante CDVB56)

Excusés : - Robert FAUVEL - Laurence GORTAIS (titulaire CDVB35) - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56) - Damien KERMABON - Éric LE COZ - Antonio LETO

Assistent : U. BOSCOLO - E. CORBIN (CTS) - C. DUPEUX - C. PENNAMEN

Les documents envoyés :

- ✓ PV CD n°8 25/04/20
- ✓ Bilan – compte de résultat
- ✓ Suivi de budget
- ✓ voeux

1- Approbation :

- PV CD n°8 - 13/06/20

Le PV n°8 est approuvé à l'unanimité

2- Présentation des comptes

D. Quintin présente le résultat de l'exercice, résultat positif est principalement dû aux dépenses non réalisées pendant la crise sanitaire. De nombreuses manifestations ne se sont pas déroulées (CRE, Camp d'été, ...)

Le résultat aurait été négatif si ces manifestations avaient eu lieu.

Afin de réduire les frais de téléphone et frais postaux, toutes les factures seront dorénavant adressées par mail aux clubs.

De même les dernières factures Orange seront transmises à O. Avignant afin qu'elle puisse étudier si la ligue ne pourrait pas payer moins cher de frais téléphoniques.

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'exercice positif il serait mal venu d'augmenter les tarifs de la ligue, en conséquence le comité directeur valide le fait qu'il n'y ait aucune augmentation des tarifs ligues pour 2020/2021.

Le comité directeur approuve les comptes à l'unanimité.

Charles Edouard Larribe et David Quintin ont quitté leurs fonctions de dirigeant du CD 35 il en sera de même pour la ligue, ils ne seront donc plus présents à compter de l'année 2020 2021.

3- Budget des commissions

Il est demandé à la commission technique de chiffrer un budget pour le 5 août, en tenant compte des actions du PST qui devront être chiffrées et en précisant leur récurrence ou pas. Ce chiffrage ne signifie pas que ce budget sera géré en autonomie par la commission technique.

Les réunions des commissions et des comité directeur 2020 2021 devront se tenir au maximum en visio. Il faudra sans doute en améliorer les déroulés et le timing. Cela ne signifie pas la fin des réunions en présentiel.

Inf'aux dirigeants se déroulera en novembre

Dans le PST il est nécessaire de repenser l'offre de pratique, comment et avec quel moyen conserver les licenciés suite à la crise sanitaire. Avec en constat que les clubs ne disposant pas de salariés ne peuvent pas toujours avoir la même dynamique et les mêmes contraintes que les clubs en disposant.

4- Vœux

C.E. Larribe explique que les vœux ont été proposés pour être harmoniser avec les règlements de la FFV.

Les catégories d'âge changent. M18 et M21

Un certificat d'honorabilité pour les dirigeants et éducateurs, arbitres est obligatoire (déclaration sur l'honneur)

Il est demandé de mettre l'attestation d'honorabilité (vierge) en téléchargement sur le site de la ligue.

Vœux : Le Comité Directeur est favorable

5- Feuilles de match électronique

Il avait été acté lors de la réunion du 30 novembre en comité directeur que la feuille de match électronique soit obligatoire dès la phase aller pour la saison 2020/2021. En raison de la non-formation des arbitres et marqueurs, la ligue revient sur sa position et propose mais n'oblige pas, son utilisation en phase aller **PAR CONTRE la feuille de match électronique sera obligatoire pour la phase retour.**

La commission d'arbitrage pourrait tout à fait organiser en visio, une formation à la tenue de cette feuille de match électronique.

De même un tuto existe sur le site de la FFV, le lien sera relayé sur le site de la ligue. <http://extranet.ffvb.org/481-37-1-FDME>

6- PST : validation des actions du PST

En raison de l'absence des nouveaux représentants du CD35 et du manque de retours (commentaires sur le document de travail PST). Il est décidé de reporter ce point lors du prochain comité directeur le 25 juillet.

7- Informations diverses

Courrier du club de Bruz

La présidente informe les membres présents d'un courrier du club de Bruz pour une demande d'annulation d'amende pour « arbitre non licencié ».

Le secrétariat attend l'accord du président de la CRA pour faire parvenir au club de Bruz la réponse de non-recevabilité de sa demande.

Livret jeunes volleyeurs

Il est demandé l'avis au comité directeur concernant la fiche sur le projet livret du jeune volleyeur. Ils n'ont pas le souvenir de l'avoir reçu.

Il est demandé que le comité directeur reçoive la fiche et le projet du livret pour qu'il puisse juger sur le fond et la forme de celui-ci et donner leur avis pour le 25 juillet.

Sportive

Poules

PNM : 12 équipes formule actuelle

PNF : 14 équipes. En deux phases. 1^{ère} phase régulière, deux poules 7. 2^{ème} phase play off, une poule de 6 et play down 1 poule de 8. A l'issue de la 1^{ère} phase, les équipes classés 1^{ère} à 3^{ème} de chaque poule disputent des play off. Les équipes classées 4^{ème} à 7^{ème} de chaque poule disputeront les play down.

Les équipes ne rencontrent que celles qu'elles n'ont pas encore rencontrées. Les résultats obtenus contre ces équipes en première phase sont conservés.

Il y aura 5 descentes en fin de saison pour revenir à une poule de 12.

RF (22 équipes) et RM (24 équipes). Formule de 3 poules de 8 en 1^{ère} phase aller/retour. 2^{ème} phase 2 poules de 6 en play off 2 poules de 6 en play down. A l'issue de la 1^{ère} phase, les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} de chaque poule disputent des play off, les équipes classées 5^{ème} à 8^{ème} de chaque poule disputent les play down.

Les équipes ne rencontrent que celles qu'elles n'ont pas encore rencontrées. Les résultats obtenus contre ces équipes en première phase sont conservés.

Les formules sportives sont prédéfinies dans le mémento sportif.

Les poules ont été constituées avec fonction des lieux géographiques.

Demande de D. Quintin pour que Pipriac monte en RF. Le comité directeur est favorable.

Coupe de France jeune

Nouvelle organisation pour les M18 et M21. Les quatre premières journées sont régionalisées avec round Robin (poule de 9 et tout le monde se rencontre) puis formule classique (plateau de 3 avec élimination à partir du tour 5).

Formule de la coupe de Bretagne à adapter.

ANS fonds spécifique de solidarité

Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19 et en complément des mesures mises en place par l'Agence nationale du Sport pour accompagner les associations sportives les plus fragiles, il est créé un fonds territorial de solidarité

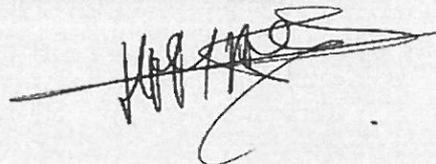
Ce point sera mis à l'ordre du jour du 25 juillet, les dossiers sont à rendre pour le 30/09. Pour la Bretagne le dossier est consultable sur le site internet de la DRJSCS, <http://bretagne.drjscs.gouv.fr/spip.php?article784>

Prochaine réunion du Comité Directeur : 25 juillet

Le Secrétaire Général
Gérard MABILLE



La Présidente
Viviane LE THOMAS



Fin de séance : 13h00